

# félin de nos bois limousins



**LIBERTÉ RETROUVÉE !** Le jeune chat forestier mâle pris en charge par l'ONCFS et les centres de soins SOS Faune sauvage et Panse-Bêtes a retrouvé sa liberté la semaine dernière, dans un bois de la commune d'Ars, près d'Aubusson, près de là où il avait été trouvé en piteux état en septembre par un chasseur bien intentionné. PHOTOS RÉMI DUGNE & BRUNO BARLIER

## Rare et discret, il ne se laisse pas compter !

C'est la première fois en quinze ans qu'il participe au sauvetage d'un chat forestier. Jérôme Yvernault, technicien de l'environnement à l'ONCFS Creuse, a suivi le périple de l'animal depuis le début et nous en dit plus sur l'espèce.

■ **Que sait-on sur la présence du chat forestier au niveau national et dans le département de la Creuse ?** Le chat forestier, avec le lynx, est le seul félin sauvage du territoire français. Il est le seul de notre département. Au niveau national il y a deux poches de population, une dans les Pyrénées et une autre dans le quart nord-est. Il y a des observations en Corrèze, dernièrement en Dordogne, donc l'espèce continue de se redévelopper et peut-être qu'au fur et à mesure, les deux populations se rejoindront. Au niveau du brassage génétique, ce serait un plus.

En Creuse, historiquement, nous avons des données éparpillées datant de 1850 jusqu'à 1950, des mentions dans les bulle-

tins de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, à partir du phénotype de l'animal. On sait qu'il est présent sur l'ensemble du département, avec des densités différentes sur des territoires différents.

■ **Y a-t-il un suivi particulier**



« Pour préserver le chat forestier, il faut maintenir son habitat »

**JÉRÔME YVERNAULT**  
Technicien  
de l'environnement  
à l'ONCFS Creuse

**de sa population ?** Au niveau de l'ONCFS, nous menons deux suivis de l'espèce à partir de données visuelles. Chaque observation de chat forestier est rentrée dans une base de données, cela nous permet de dresser une carte de répartition locale et nationale. Pour autant, on ne peut pas estimer le nombre d'individus car on n'a aucune méthodologie pour réaliser ce comptage, d'autant qu'il s'agit d'une espèce relativement difficile à observer. On collecte également les cadavres de chats forestiers issus de collisions routières pour les analyser et étudier le phénomène d'hybridation avec des chats domestiques ou des chats haret. Ces observations sont malheureusement des indicateurs de l'état de santé de l'espèce et de sa répartition géographique.

■ **Pourquoi est-il si rare ?** L'espèce est protégée nationalement depuis 1979, on n'a désormais ni le droit de le tuer ni de le piéger. Il faut savoir que

dans ces années-là, il n'y avait que quelques individus dans notre département et suite à ce changement de statut, l'espèce s'est redéveloppée. Il a fallu pas mal d'années pour reconstituer une petite population en Creuse. On a un département favorable à sa présence avec une alternance de bois, de forêts, de bosquets et de prairies naturelles. Il est bien présent mais ce qui donne cette impression de rareté, c'est aussi qu'il est très, très discret.

■ **Qu'est-ce qui pourrait le menacer aujourd'hui ?** L'homme, toujours. La disparition, la modification ou la fragmentation de son habitat. Pour l'instant, en Creuse, il est un peu épargné, il arrive à trouver ce dont il a besoin en nourriture, notamment des micromammifères qu'il chasse dans ces prairies naturelles qui bordent ces zones de bois, qui constituent des zones de quiétude. Pour le préserver, il faut maintenir son habitat. ■

## Soigné et requinqué, le chat rescapé a été relâché à Ars

**Mardi, un jeune chat forestier mâle d'environ deux ans, a recouvré la liberté après quatre mois de soins grâce aux centres SOS Faune sauvage, à Verneuil-sur-Vienne (87), et Panse-Bêtes, à Chamalières (63).**

Découvert par un chasseur – qui a eu le bon réflexe en contactant l'ONCFS –, sur le bord d'une route sur la commune d'Ars (23), « il était couvert de gale et avait des luxations aux pattes antérieures dues probablement à un choc avec un véhicule, détaille Aurélie Gontier, directrice du centre haut-viennois. Il était très affaibli, dans un état de maigreur assez avancé car à cause de ses luxations, il ne pouvait plus chasser. » Transféré au parc zoologique du

Reynou, à Limoges, pour des raisons d'autorisation de détention d'animal sauvage, il a reçu chaque jour la visite de la soigneuse avant de rejoindre Panse-Bêtes pour un peu de rééducation. Requinqué, sur pied, avec un peu de réserve de côté (le matou pèse 7,5 kg), il a rejoint ses prairies et ses bois. Rendre à la nature l'un de ses plus rares représentants, « c'est un peu cliché mais c'est que du bonheur, confie Aurélie Gontier. Ça fait plaisir parce qu'on l'a récupéré dans un état catastrophique. On lui souhaite une longue vie... » ■

➔ **Un animal sauvage blessé ?** Contacter l'ONCFS au 05.55.52.24.81 ou SOS Faune sauvage à Verneuil-sur-Vienne au 07.78.07.11.23.



« C'est un peu cliché mais c'est que du bonheur ! »

**AURÉLIE GONTIER** Directrice de SOS Faune sauvage à Verneuil-sur-Vienne (87)